La chasse à courre est une barbarie.
Nous n'en voulons plus en France !

Après d'autres pays d'Europe, la vénerie ou chasse à courre est abolie en Angleterre depuis février 2005. Etant interdite dans les pays voisins, une pression très forte apparaît pour attirer en France, où elle concerne 67 départements, les nostalgiques des temps moyenâgeux des châtelains.

Cette forme de chasse qui consiste à poursuivre lièvre, chevreuil ou sanglier **jusqu'à épuisement** donne lieu à des fêtes avec musique et souvent messe! Ces chasseurs ont pour éthique de ne pas avoir d'arme, mais ils n'hésitent pas à cerner les animaux par tous les moyens : chiens, cavaliers, suiveurs à pieds et voitures 4 x 4.

Ils la pratiquent aussi en période hors chasse, c'est à dire après le 31 janvier et ainsi perturbent gravement la reproduction des animaux sauvages.

STOP A CES JEUX CRUELS qu'on essaie de justifier par l'intérêt du dressage des chiens de meutes !

Nom	Prénom	Adresse, ville, département	Signature

Merci pour votre participation - Renvoyer à : RAC – BP 50026 – 33702 Mérignac Cedex

Rassemblement Anti Chasse - Association Française et Internationale de Protection Animale (AFIPA) - AFIPA Délégation Haute-Garonne - Association d'Information et de Protection Animale et de la Nature (AIPAN) - Agir pour les Animaux - Défense Animale - Fédération pour le Biotope en Danger - Ligue Française Contre la Vivisection (LFCV) - Groupement de Réflexion et d'Action Animal Libération (G.R.A.A.L.) – One Voice